

Lyon, 15 novembre 2018

## Économie circulaire : la Métropole de Lyon poursuit son engagement.

La Métropole de Lyon vient de lancer, le 19 octobre, un appel à manifestation d'intérêt (AMI) économie circulaire, zéro gaspillage. Fort du succès du précédent appel à manifestation d'intérêt qui a permis d'accompagner 47 projets, elle lance un deuxième AMI destiné à soutenir des projets expérimentant de nouvelles actions en matière d'économie circulaire et de nouveaux modèles économiques plus sobres en ressources et moins producteurs de déchets.

**La date limite de dépôt des projets est fixée au 17 décembre 2018 et le comité de sélection se réunira en mars 2019.**

Pour cet AMI, **un budget de 250 000 € est prévu** ainsi que la mobilisation d'autres formes d'accompagnement : données, matières, locaux ou terrains, compétences et mise en réseau.

Les candidats doivent présenter des projets permettant :

- **d'éviter la production de déchets** ou de détourner des déchets de leur destination actuelle pour les orienter vers une boucle plus vertueuse de la gestion des déchets (par exemple du recyclage au réemploi). Exemple dans le secteur du bâtiment - le plus gros producteur de déchets du territoire avec 850 000 tonnes par an - dont un quart pourrait être réutilisé. L'association Minéka travaille à ce sujet et souhaite proposer aux entreprises désireuses de s'engager dans la démarche un local où déposer certains produits et matériaux réemployables dans ce lieu mis à disposition par la collectivité. D'ores et déjà, Minéka a récupéré 10 tonnes de matériaux qui ont ensuite été reconditionnés puis revendus à prix solidaire à ses adhérents - particuliers et professionnels. La Métropole elle-même a divisé par trois le coût d'aménagement de la deuxième phase du parc Blandan en réutilisant des mâts d'éclairage et des pierres de taille pour le mobilier urbain.

Service Presse Métropole de Lyon :  
Régis Guillet – [rguillet@grandlyon.com](mailto:rguillet@grandlyon.com)  
04 26 99 37 52/06 98 51 59 94  
[www.grandlyon.com/presse](http://www.grandlyon.com/presse)



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- **de créer des emplois** dans la nouvelle activité qui se développe et (ou) de réaliser des économies, qu'il s'agisse de gain de pouvoir d'achat pour les ménages ou de gain de compétitivité pour les entreprises. Les emplois créés dans le cadre de la première AMI sont des emplois de tous niveaux : éco-conception, outils numériques, métiers manuels de collecte, tri, réparation et transformation de la matière...

**L'association « Les Détritivores »** a par exemple mis en place une solution innovante de collecte et compostage des bio-déchets de restaurants collectifs et traditionnels. Rien qu'au cours de la première année, 4 équivalents temps plein ont été créés avec l'objectif de parvenir à 16 emplois en 2022 dont 12 pour des personnes en difficulté sociale et professionnelle.

Au total, les projets retenus lors de cette première AMI doivent créer plus de 20 emplois lors de la première année et d'éviter ou de « détourner » plus de 700 tonnes de déchets.

Ces nouveaux modèles permettent donc à la fois de concilier le développement économique et la réduction des impacts environnementaux.

**Pour Émeline Baume, Conseillère déléguée en charge de la prévention des déchets, « la Métropole de Lyon est à l'écoute des dynamiques citoyennes et entrepreneuriales de son territoire. Ce que nous voulons, c'est accompagner les acteurs qui, de toutes façons, ont décidé de se lancer dans ces initiatives. Nous voulons être un accélérateur de projets en fournissant certes des aides financières mais aussi l'accès à la donnée publique, au foncier, à l'immobilier ou à la matière. Nous avons la chance d'avoir sur notre territoire une très grande diversité d'acteurs, c'est bien notre rôle de les accompagner. »**

C'est parce qu'elle souhaite continuer à renforcer cette dynamique et à multiplier les initiatives que la Métropole de Lyon a choisi de renouveler cet AMI en 2018. La Métropole va aussi organiser un événement à destination des entreprises du territoire pour valoriser ces nouveaux modèles économiques et inciter d'autres acteurs à s'engager dans une logique d'économie circulaire.

Service Presse Métropole de Lyon :  
Régis Guillet – [rguillet@grandlyon.com](mailto:rguillet@grandlyon.com)  
04 26 99 37 52/06 98 51 59 94  
[www.grandlyon.com/presse](http://www.grandlyon.com/presse)



**GRANDLYON**  
la métropole

### La semaine européenne de la réduction des déchets

Au-delà du lancement de cet appel à manifestation d'intérêt, la collectivité s'engage elle-même à l'occasion de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets du 17 au 25 novembre prochains, un temps fort de l'année pour essayer de diminuer les déchets et de consommer mieux. De nombreuses manifestations sont organisées en ce sens par la Métropole :

Plusieurs représentations du spectacle « **Plastic Planet** » seront données par la compagnie « Le théâtre du bruit » auprès de différents publics :

**Mardi 20 novembre** : trois représentations au collège d'Irigny pour les classes de 5<sup>e</sup> dans le cadre d'un projet pédagogique de l'établissement sur le 7<sup>e</sup> continent

**Mercredi 21 novembre et jeudi 22 novembre** : trois auprès du public scolaire à la MJC de Vaulx-en-Velin

**Mercredi 21 novembre** : une représentation grand public à la MJC de Vaulx-en-Velin suivi d'un débat autour de la thématique de la réduction des déchets plastiques et de la question : zéro plastique : quelles solutions ?

**Jeudi 22 novembre** : animations de sensibilisation au gaspillage alimentaire au marché de Vénissieux.

**Samedi 24 novembre** : la Métropole de Lyon accueille, de 10h à 18h le salon « d'Aujourd'hui pour demain » pour Vivre une journée ludique et explorer les défis. Cet évènement, co-organisé par la Métropole de Lyon et la Maïf, est une manifestation publique gratuite dont l'ambition est de montrer et valoriser les initiatives inspirantes des acteurs du territoire en faveur d'une économie plus sociale et plus solidaire autour de l'alimentation, de la mobilité, de l'engagement citoyen, de l'habitat, du zéro déchet ...

Service Presse Métropole de Lyon :  
Régis Guillet – [rguillet@grandlyon.com](mailto:rguillet@grandlyon.com)  
04 26 99 37 52/06 98 51 59 94  
[www.grandlyon.com/presse](http://www.grandlyon.com/presse)